

La santé ne peut pas se passer des visiteurs médicaux !

Les visiteurs médicaux n'en finissent plus de subir des plans sociaux successifs. Pour répondre à leur inquiétude, le ministre du Travail, promet une révision « de fond en comble » de la promotion des médicaments dont ils ont la responsabilité.

Hélas ! Cette promesse est entachée de sous-entendus qui sont loin de rassurer la CFE-CGC : envisager l'interdiction de la visite médicale dans le cadre individuel au profit d'une insertion dans un cadre collectif à l'hôpital avant son extension à la médecine de ville... n'offre aucune garantie quant à la pérennité de la profession.

Face à la perte de reconnaissance subie par les visiteurs médicaux, le gouvernement envisagerait donc de « fondre » leur profession dans on ne sait quelle structure. Un bon moyen, à terme, de la faire disparaître ? Les visiteurs médicaux sont un rouage essentiel de l'industrie pharmaceutique et des processus qualitatifs du médicament.

La CFE-CGC demande la sécurisation de la promotion du médicament, en confortant la profession de visiteur médical, donc :

- que la Haute autorité de santé (HAS) détienne des pouvoirs de certification de la formation des visiteurs médicaux, ce qui constituerait une garantie de compétence et d'efficacité ;
- que le champ d'action des visiteurs médicaux soit revu sur les plans quantitatif et qualitatif (nombre de praticiens visités et spécialités présentées) ;
- des sanctions à l'encontre des laboratoires qui ne respectent pas la promotion et le bon usage du médicament ;
- une valorisation de la profession des visiteurs médicaux : ils sont porteurs d'une information vitale et non de simples « vendeurs à la sauvette ».

Ce sont ces aspects que la CFE-CGC veut voir soumis à la concertation promise par le ministre du Travail pour sortir du flou actuel qui engendre trop de doutes sur une volonté réelle de sauvegarder une profession de 18 000 salariés qui a déjà vu ses effectifs fondre de 9 000 personnes...

30 juin 2006

Service communication CFE-CGC